

*Direction Départementale des Territoires et de la Mer
du Pas-de-Calais*

*Délégation à la Mer et au Littoral
Pôle des Capitaineries des ports régionaux
Capitainerie du port de Boulogne-sur-Mer*

**AVIS LOCAL
À LA NAVIGATION DU SITE
DE BOULOGNE-SUR-MER
N° 62 / 2023**

BASSIN NAPOLEON – TRAVAUX DE CARENAGE PORTE AVAL - CONSIGNATION ECLUSE

Réf. : DE N°B78 /2023

Dans le cadre des travaux de carénage de la porte aval de l'écluse Sanson, les usagers sont informés que des interventions sur le batardeau Ouest (Aval) de l'écluse seront réalisées avec l'assistance des plongeurs

le mardi 25 avril 2023 de 07H00 à 20H00

L'écluse Sanson sera consignée le mardi 25 avril 2023 de 7h00 à 20h00 (période toutes portes ouvertes comprise),

La société EURODIVE, en charge des travaux subaquatiques, assurera l'installation du dispositif de signalisation des plongeurs (pavillon alpha).

Pour des raisons de sécurité, une liaison VHF avec le PCCOM et la Capitainerie du port de Boulogne-sur-Mer sera mise en place en permanence pendant toute la durée de l'intervention. Le début et la fin de chaque plongée seront annoncés par la société auprès de la Capitainerie du port de Boulogne-sur-Mer.

Un périmètre de 50 mètres autour de la zone d'intervention des scaphandriers sera interdit à la navigation.

La société EURODIVE, en charge des travaux subaquatiques, devra se rapprocher du secteur « AMEB » de la Région pour effectuer les demandes de consignation et de déconsignation de l'écluse Sanson.

Une liaison permanente avec la Capitainerie et le PCCOM par VHF canal 12 et par téléphone doit être maintenue lors des interventions.

Les permissionnaires sont tenus d'informer la Capitainerie au début et à la fin de chaque intervention.

Boulogne-sur-mer, le 20 avril 2023
SIGNE Le Commandant de port
J. ABOTSI